

## Loi électorale en RDC : retrait de l'alinéa controversé

@rib News, 25/01/2015 â€“ Source Reuters Le Parlement de la République démocratique du Congo (RDC) a définitivement approuvé dimanche une nouvelle loi électorale qui ne prévoit plus de recensement national avant l'élection présidentielle de l'an prochain. Cette disposition contestée, qui avait provoqué des manifestations violentes dans plusieurs villes du pays, a été abandonnée.

Des émissaires occidentaux avaient rencontré samedi le président Joseph Kabila, au pouvoir depuis quatorze ans, pour lui demander de renoncer à son projet. Pour l'opposition, l'idée d'un recensement national, qui aurait probablement pris des années, était un stratagème visant à permettre à Kabila de se maintenir au pouvoir au-delà de 2016. Aux termes de la Constitution, le président sortant ne peut briguer un troisième mandat. Le week-end dernier, l'Assemblée nationale avait approuvé le projet de loi en y englobant la clause de recensement. Mais vendredi le Sénat avait modifié l'article 8 de la loi en soulignant bien que la mise à jour des listes électorales devrait être terminée dans le délai prévu pour la tenue des élections législatives et présidentielle, en 2016. Finalement, l'idée a été purement et simplement abandonnée. Quarante-deux personnes ont été tuées dans les manifestations depuis lundi dernier, à Kinshasa et dans d'autres grandes villes, ont déclaré des organisations de défense des droits.